

La grande école

mode d'emploi



**École élémentaire
Voltaire**

**1 rue Maurice Champeau
92130 Issy-les Moulineaux
01.41.23.89.90
0920293u@ac-versailles.fr**

Chers parents,
Votre enfant quitte l'école maternelle et entre à l'école élémentaire. Il va devenir un élève de CP. Cet événement peut être vécu comme une rupture importante et nécessaire. C'est aussi le prolongement d'un travail commencé en Grande Section qui va donc permettre à votre enfant de s'approprier la culture de l'écrit.

Dans ce petit guide, vous trouverez des informations utiles et quelques conseils qui vous aideront à préparer la rentrée et à accompagner le mieux possible votre fils ou votre fille dans ses apprentissages.



Infos pratiques

1) Heures d'entrée et de sortie



Pour des raisons de sécurité et pour un bon fonctionnement de l'école, l'élève doit impérativement être à l'heure à l'école.



La porte de l'école est fermée à **8h45**. La sonnerie indique le début de la classe.

Matin

Entrée 8H35. Les enfants montent directement en classe.

Sortie : 11h45

L'après-midi

Entrée : 13h20 début de la classe à 13H30

Sortie : 15h45



A l'heure de la sortie, les élèves sont libérés à la sortie de l'école et **les parents en redeviennent responsables**.

Légalement les enseignants ne sont plus responsables et ne sont pas tenus de garder les enfants. Il est important d'être présent à la sortie.

Il s'agit ainsi **d'établir des contacts réguliers** avec les familles afin de mieux se connaître et ainsi favoriser une bonne adaptation de l'enfant à l'école et son bien-être.

2) Les numéros utiles



Le personnel de l'école et les partenaires

Le Directeur : M. Burnichon

01 41 23 89 91

Le médecin scolaire : Docteur Nougarede

Isabelle.nougarede@ac-versailles.fr

La psychologue scolaire : Mme Cornet

01 41 23 89 94 jeudi et vendredi

L'Inspectrice de Circonscription : Mme CARNEL

01 40 93 45 12

Le Clavim

01 41 23 89 90

Les activités périscolaires



L'inscription à toutes les activités périscolaires se fait en mairie, au service Education

Le Centre de Loisirs.

Un accueil des enfants est assuré dès 7h30 le matin du lundi au vendredi dans les salles du centre de loisirs qui se situent au rez-de-chaussée..

Vous devez inscrire votre enfant à la Mairie, au service Education

La facturation de ce service est faite par la Mairie

Il est important de constituer un dossier famille pour le calcul du quotient familial.

La restauration scolaire : Le temps du midi



12H 13H20

Les enfants sont placés sous la responsabilité des animateurs. L'école est équipée d'un self. Les élèves de CP mangent toujours en premier.

La restauration scolaire est soumise à un règlement. Les repas sont préparés par un prestataire extérieur. Une commission des menus a lieu régulièrement. Des représentants des parents y participent.

Les enfants fréquentant la restauration scolaire goûtent à tous les plats proposés.



Si votre enfant souffre d'allergies alimentaires, et ne peut consommer tous les aliments proposés il doit bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Les démarches :

Demander un rendez-vous au médecin scolaire

Informez le Directeur

Sans la mise en place d'un PAI aucun aménagement ne sera possible.



Pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions les enfants doivent avoir un régime alimentaire équilibré. Il est important que votre enfant mange les plats qui lui sont proposés.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école ou consultables à l'avance sur le site de la Ville.

<http://www.issy.com>



Après la classe



L'étude dirigée.

Après 15h45, il est proposé un service d'études dirigées par les enseignants.

Cela permet aux enfants d'être accompagnés dans l'apprentissage de leurs leçons.

Il peut y avoir 2 services d'étude chaque jour :
15h45 → 16h45 et 16h45 → 17h45

L'inscription se fait en mairie auprès de l'enseignant de la classe.

Ce service est facturé par la Ville.



L'étude n'est pas une garderie. En restant à l'étude les enfants s'engagent à accepter d'être accompagnés dans l'apprentissage de leurs leçons.

L'étude finit à **17 heures 45**. Les enfants sont raccompagnés à la sortie de l'école.

Les activités HTS



Sont proposées des activités sportives et culturelles à partir de 15h45, prises en charge par des animateurs.

Les inscriptions se font sur le portail TELISS

Les ateliers courts se déroulent en deux sessions :
15h45 → 16h45 et 16h45 → 17h45

Les activités longues ont lieu une fois par semaine pour chaque enfant, 15h45 → 17h45

Ces activités sont maintenant payantes.

Le goûter est inclus dans ce temps. Il est fourni par la ville ; les enfants goûtent dans la salle de restauration.

Toutes ces activités finissent à 17h45

Garderie

Après 17h45, une garderie vous permet de venir chercher vos enfants jusqu'à 18h30.

3) Petit lexique pour comprendre l'école

Les cycles :

L'organisation en cycles invite à prendre en compte les acquis, les procédures et les rythmes d'apprentissage de chaque enfant. Il y a 3 cycles.

Le cycle 1 commence en Petite Section et se termine au en Grande Section de maternelle.

Le cycle 2 commence au CP et se termine à l'issue du CE2. Ainsi, on considère qu'un enfant à un peu plus de 2 ans pour apprendre à lire.

Le cycle 3 comprend désormais les 3 années CM1, CM2 et la classe de 6^{ème} de collège.

L'évaluation

Elle est régulière et continue. Les enseignants évaluent les connaissances et les compétences de chaque enfant. Leur acquisition est gradué de 1 (réussi) à 4 . L'information est transmise aux parents par le biais du livret scolaire à chaque trimestre.

Le R.A.S.E.D : C'est le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Il est composé de maîtres E, maîtres G et de psychologues scolaires. Les maîtres E s'occupent d'aider les enfants en difficulté face aux apprentissages alors que les maîtres G suivent plutôt des enfants dont le comportement corporel, émotionnel ou relationnel gêne les apprentissages.

Le R.A.S.E.D intervient le plus souvent suite à une concertation avec des enseignants, parfois à la demande des parents, plus rarement celle d'un enfant.



Il ne s'agit pas de soins. Les parents doivent toujours donner leur accord pour une prise en charge .parfois un enfant peut avoir besoin de consulter à l'extérieur de l'école, psychologue, orthophoniste...

Les grands rendez-vous

La réussite scolaire de votre enfant est notre objectif commun.

Il est important de se tenir régulièrement informé de la vie de l'école.

Comment ?



La réunion de rentrée Les remises de livrets
le cahier de correspondance. Les rendez-vous individuels
Les manifestations de l'école

Votre rôle de parent d'élève

Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de tous les jours.

Voici quelques conseils et actions que vous devez ou pouvez faire.

Comment aider votre enfant dans sa scolarité ?

- Assurer l'assiduité et la ponctualité de l'enfant à l'école. Si l'enfant doit s'absenter, prévenir l'école.
- Montrer de l'intérêt pour ce que l'enfant fait à l'école. Le soutenir et avoir confiance en lui.
- Consulter chaque jour le cahier de correspondance.
- Signer régulièrement les cahiers.
- Ne pas manquer les réunions de parents et se rendre aux entretiens individuels.

- Examiner avec l'enfant s'il dispose bien des fournitures demandées et s'assurer qu'il organise bien son cartable.
- Trouver le bon équilibre : pas trop de pression mais une certaine exigence, des moments de détente mais des temps de sommeil suffisants.
- Éviter les comparaisons. Chaque enfant est unique.
- En cas de désaccord avec l'enseignant, ne pas en parler en présence de l'enfant. Les désaccords entre adultes le perturbent. En revanche, solliciter un rendez-vous.
- Prêter attention à ce que dit l'enfant.
- Participer à des sorties avec la classe quand c'est possible.

Pour aller plus loin : Siéger au Conseil d'école ou être en contact avec les associations de parents d'élèves

Le Conseil d'école

Le Conseil d'école est une instance très importante qui siège deux fois dans l'année (2 X 3 heures). C'est le Directeur qui préside ce Conseil. Siègent en Conseil d'école, l'équipe des enseignants, un représentant de la Mairie, un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, les parents élus. (14 parents peuvent siéger en Conseil d'École car il ya 14 classes). **Tous les parents sont électeurs et peuvent se présenter aux élections (début octobre)**

Son rôle

- vote le règlement de l'école, adopte le projet d'école
- aborde /est informé de tous les sujets concernant la vie de l'école et des écoliers. (projets, gestion de la coopérative, organisation de la vie scolaire et périscolaire,...)

Comment aider votre enfant à apprendre à lire ?



C'est l'enseignant qui apprend à lire à l'enfant. Au début de l'année, il réunit les parents et explique sa méthode. Mais vous pouvez favoriser l'apprentissage de la lecture par des petites actions de tous les jours.

→ **Pour encourager l'enfant à lire :**

- lui lire régulièrement des ouvrages adaptés à son âge (histoires, livres documentaires, magazines) et accepter de lire cent fois la même histoire si c'est celle qu'il préfère
- apprendre à prendre soin des livres, bien tourner les pages
- aller à la bibliothèque et s'assurer que l'enfant emprunte souvent des livres
- montrer les mots dans l'environnement (affiches, emballages, panneaux, les étiquettes des produits mis sur la table...)
- penser à emporter avec soi des livres pour enfants (chez le médecin, dans le bus ou le train...)
- si le français n'est pas la langue d'origine, on peut lire des livres ou raconter des histoires dans sa langue
- lire soi-même, montrer ce qu'on lit (livres, journaux, courrier...)

Pour aider l'enfant à lire.



- se montrer positif. Féliciter l'enfant pour ses efforts. Lui dire qu'il est normal de se tromper. Apprendre à lire prend du temps !
- quand vous lisez ou quand il lit lui-même, montrer les mots avec le doigt. Cela aidera votre enfant à les identifier
- ne pas répondre à sa place. Le laisser faire des essais. On peut revenir en arrière ou décomposer le mot en plus petites unités pour l'aider
- poser des questions ou lui faire redire l'histoire pour bien en fixer le sens
- ne pas lire trop longtemps (10 minutes environ)

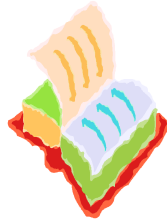
La Bibliothèque Centre de Documentation



L'école est équipée d'une bibliothèque comportant plus de 3000 ouvrages, rangés selon la classification que votre enfant retrouvera dans les bibliothèques de la ville.

Un système de prêt de livres permet aux élèves de développer leur goût pour la lecture et de se familiariser avec l'utilisation d'une bibliothèque.

Les élèves de CP renouvellent leur livre régulièrement

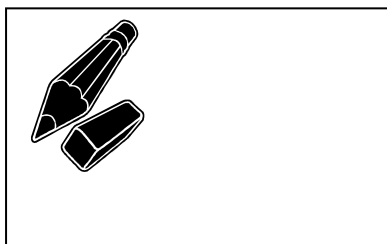


L'école à l'ère du numérique

L'école est équipée de plusieurs outils informatiques pour que les enfants apprennent à utiliser les outils numériques : Ordinateurs, baladeurs, tablettes, tableau interactifs...

L'ENT, <https://entecole.ville-issy.fr> vous permet, à l'aide d'identifiants personnels donnés en début d'année, de vous tenir informés sur la vie de votre enfant à l'école et plus largement, dans l'ensemble de son environnement scolaire.

Plusieurs services y figurent : médiathèque, musée de la carte à jouer, TELISS, CLAVIM,...



3) Liste de matériel pour le CP

1. un grand **cartable** (38 cm).
Pas de sac à dos ni de roulettes !

Matériel pour le CP

Une trousse avec :

- un crayon à papier,
- une gomme,
- un bâton de colle,
- un stylo bleu, un stylo vert,
- un taille-crayon à réserve;

Une trousse avec des crayons de couleur et des feutres;

Un double-décimètre ;

Une ardoise Velleda avec des feutres et son chiffon ;

Une pochette à élastique grand format ;

Une paire de ciseaux ;

Une boîte de mouchoirs ;

Ne pas oublier : Les livres/fichiers devront être couverts.

Pensez à marquer le prénom de votre enfant sur tout ce matériel.

Plus, petit matériel de secours en cas d'oubli ou usagé à laisser dans l'armoire de la classe dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant:

plusieurs stylos bleus, stylos verts, crayons à papier, gommes, feutres Velleda et bâtons de colle.

Pour le sport :

une paire de basket, un tee-shirt et un short (ou bas de jogging) dans un petit sac marqué à ton nom à laisser à l'école ou à rapporter le jour où il y a EPS.

Toutes ces fournitures doivent être marquées du nom de l'enfant. Elles seront conservées en classe et données à votre enfant au fur et à mesure de ses besoins.

C'est la rentrée : le grand jour !

Ce premier jour est important pour votre enfant. Il est souhaitable que vous l'accompagniez à l'école.

Vous rencontrerez l'enseignant.

Dès le premier jour nous vous demanderons de remplir les fiches individuelles de renseignements.

Vous devrez impérativement nous informer si votre enfant reste à la cantine, à l'étude.

Du côté administratif : c'est aussi la rentrée pour vous parents !

Il vous sera demandé

- Vos coordonnées téléphoniques
- Une attestation d'assurance scolaire.
(Demandez-la à votre assureur avant la rentrée.)
- En cas de parents séparés, une photocopie des documents stipulant le mode de garde des enfants.

En cas de changement en cours d'année, prévenir l'enseignant et le Directeur.

Calendrier scolaire 2014/2015

Rentrée des élèves :

Mardi 2 septembre 2014

8H45

9h15 pour les CP

Vacances	Zone C
	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
Rentrée scolaire des enseignants	lundi 1er septembre 2014
Rentrée scolaire des élèves	mardi 2 septembre 2014
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 17 octobre 2014 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 19 décembre 2014 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 13 février 2015 Reprise des cours : lundi 2 mars 2015
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 17 avril 2015 Reprise des cours : lundi 4 mai 2015
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 3 juillet 2015

Je rentre à la grande école. Je suis un écolier de la classe de CP



À quoi ça sert l'école ?

Réfléchissez ensemble aux objectifs de l'école. Votre enfant peut choisir les réponses qu'il préfère.

- à réfléchir
- à rire et à jouer avec les copains
- à devenir plus grand
- à apprendre à parler
- à faire plaisir aux mamans et aux papas
- à apprendre à lire et à compter
- à se faire des muscles
- à se faire des amis
- à comprendre la vie
- à apprendre à obéir
- à trouver un métier plus tard
- à apprendre à faire attention à ses affaires
- à apprendre à respecter les autres...

Dans mon cartable, il y a...

Entoure les objets que tu dois avoir dans ton cartable et barre ceux que tu ne dois pas amener à l'école.

